



Demande de révision pension alimentaire

Par **Jean T**, le **14/02/2021** à **21:02**

Bonjour,

Je verse une pension alimentaire pour mes 2 enfants de 16 et 19 ans.

Je voudrai demander une révision de la pension alimentaire que je verse à leur mère pour 2 raisons :

Mon grand est interne à l'université et ne vit donc plus chez sa mère que 1 we sur 2. (garde alternée)

Mon jeune est en apprentissage et touche donc un salaire (+ de 1000€/mois).

Ma demande serait donc

- 1 - être autorisé à verser la pension à mon grand et non plus à sa mère
- 2 - une annulation ou une réduction du petit car il est à même de subvenir seul à une partie de ses besoins.

Ces demandes semblent elles justifiées et si oui, suis je dans l'obligation de faire cette demande au JAF par l'intermédiaire d'un avocat?

D'une part les frais d'avocat me couleraient plus que les pensions économisées

D'autre part je suis un peu en froid avec l'avocat qui a suivi mon divorce et ne souhaite donc plus passer par lui.

Dans tous les cas quelles sont les démarches à effectuer?

Merci de vos retours et conseils.

Par **youris**, le **15/02/2021** à **10:12**

bonjour,

voir ce lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764>

l'avocat n'est pas obligatoire mais parfois utile si l'autre partie en a un.

salutations